

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE LUNDI 12 AOÛT 2024 À 19 HEURES

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire, tenue par le conseil municipal de Westbury, le lundi 12 août 2024 à 19 heures au lieu habituel des séances et présidée par le maire Gray Forster.

Présences :

Siège no. 1 :	Mélanie Cyr
Siège no. 2 :	Sylvain Hébert
Siège no. 3 :	Claudia Gilbert
Siège no. 4 :	Rock Lamontagne
Siège no. 6 :	Pierre Reid

Est absent: Siège no. 5 : Mario Dolbec

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim, M Jean-Charles Bellemare, est aussi présent.

Il y a 7 citoyens dans l'assistance.

ORDRE DU JOUR

1- OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3- LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Séance ordinaire du 2 juillet 2024

4- CORRESPONDANCES

5- PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6- GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

- 6.1 Comptes payés, à payer et rapport de délégation
- 6.2 Autorisation d'accès : Mon dossier entreprise – Revenu Québec
- 6.3 Nomination au sein des comités suivants :
 - Voirie
 - Finances
 - Régie incendie
 - Sécurité publique
- 6.4 Achat d'une banque d'heures : gestion des archives numériques

7- AFFAIRES LÉGISLATIVES

8- SÉCURITÉ PUBLIQUE

9- AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 9.1. Dépôt de la liste concernant les ventes pour défaut de paiement des taxes municipales – 2024
- 9.2. Autorisation d'enchérir – vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales - 2024

10- TRAVAUX PUBLICS

- 10.1. Transmission de la reddition de comptes pour le dossier 00030573-1 dans le cadre du *Programme d'aide à la voirie locale : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)*

11- LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 11.1. Remise des bourses reconnaissances aux étudiants 2024

12- DÉPÔT DE RAPPORTS ET SUIVI DE DOSSIERS

- 12.1 Comité des ressources humaines
- 12.2 Comité de voirie
- 12.3 Comité d'environnement
- 12.4 Comité consultatif en urbanisme
- 12.5 Comité des finances

13- INVITATIONS

14- VARIA

15- SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

16- FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue à tous.

2024-110

résolution no 2024-110

IL EST PROPOSÉ par Claudia Gilbert
APPUYÉ par Mélanie Cyr
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec le constat de quorum et de la régularité de la convocation.

ADOPTÉE

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance ;

CONSIDÉRANT le retrait du point 6.2 et 6.3 et l'ajout du point 10.2 – Autorisation d'effectuer les transactions auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec ;

2024-111

résolution no 2024-111

IL EST PROPOSÉ par Sylvain Hébert
APPUYÉ par Claudia Gilbert
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour modifié.

ADOPTÉE

3.0 LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Séance ordinaire du 2 juillet 2024

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024 ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

2024-112

résolution no 2024-112

IL EST PROPOSÉ par Rock Lamontagne
APPUYÉ par Pierre Reid
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024 soit adopté tel que rédigé par le greffier-trésorier par intérim.

ADOPTÉE

4.0 **CORRESPONDANCES**

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim a déposé la liste des documents soumis pour fins de correspondances et les élus ne souhaitent pas y donner suite.

5.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Nom du/de la citoyen/ne	Sujet
Denis Veilleux	- Chemins privés
Fernand Poulin	- Rapport financier de l'année 2023

6.0 **GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim fait état des activités de l'administration municipale pour le mois précédent.

6.1 **Comptes payés et à payer**

CONSIDÉRANT QUE le greffier-trésorier dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées au mois de juillet 2024 et à autoriser pour le mois d'août 2024, ainsi que le rapport des dépenses effectuées en vertu *Règlement 2022-07 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses.*

2024-113

résolution no 2024-113

IL EST PROPOSÉ par Pierre Reid

APPUYÉ par Rock Lamontagne

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER la liste des comptes suivants :

Comptes payés en juillet 2024	166 102,11\$
Rapport 2022-07 – juillet 2024	1928,05 \$

ADOPTÉE

6.2 **Autorisation d'accès : Mon dossier entreprise – Revenu Québec**

Le point est retiré de l'ordre du jour.

6.3 **Nomination au sein des comités :**

Le point est retiré de l'ordre du jour.

6.4 **Achat d'une banque d'heures : gestion des archives numériques**

2024-114

résolution no 2024-114

IL EST PROPOSÉ par Sylvain Hébert

APPUYÉ par Pierre Reid

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur général par intérim à procéder à l'achat d'une banque d'heures de la consultante Rachel Burnham pour l'organisation des archives numériques au montant de TROIS MILLE SIX CENTS DOLLARS (3 600,00 \$) représentant SOIXANTE (60) heures au taux de SOIXANTE DOLLARS (60,00 \$) l'heure.

ADOPTÉE

7.0 **AFFAIRES LÉGISLATIVES**

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour.

8.0 **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour.

9.0 **AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

9.1. Dépôt de la liste concernant les ventes pour défaut de paiement des taxes municipales – 2024

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC du Haut-Saint-François, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du Code municipal.

2024-115

résolution no 2024-115

IL EST PROPOSÉ par Pierre Reid

APPUYÉ par Claudia Gilbert

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le directeur général et greffier-trésorier par intérim Jean-Charles Bellemare, transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC du Haut-Saint-François la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalités et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC et au centre de services scolaire des Haut-Cantons.

ADOPTÉE

9.2. Autorisation d'enchérir – vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales - 2024

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, par sa résolution no 2024-115 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 12 août 2024, a transmis au bureau de la MRC du Haut-Saint-François, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE la vente pour défaut de paiement de taxes aura lieu au bureau de la MRC le JEUDI 14 NOVEMBRE 2024 à 10 h;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 1038 du Code municipal, lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires, la municipalité peut enchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise d'une personne désignée par le conseil;

2024-116

résolution no 2024-116

IL EST PROPOSÉ par Sylvain Hébert

APPUYÉ par Pierre Reid

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier par intérim Jean-Charles Bellemare lors de la vente pour défaut de paiement de taxes du 14 novembre 2024, à enchérir, pour et au nom de la Municipalité, jusqu'à un montant maximal équivalent **au montant des taxes, en capital, intérêts, pénalité et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales, et à acquérir, au nom de la Municipalité, tout immeuble de son territoire mis en vente.**

ADOPTÉE

10.0 **TRAVAUX PUBLICS**

10.1 Transmission de la reddition de comptes pour le dossier 00030573-1 dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale : Projets particuliers d'amélioration – Enveloppe pour projets d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Westbury a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PPA-ES;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PPA-ES;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2024** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

CONSIDÉRANT QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

CONSIDÉRANT QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS,

2024-117

résolution no 2024-117

IL EST PROPOSÉ par Claudia Gilbert

APPUYÉ par Mélanie Cyr

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil de la municipalité du canton de Westbury approuve les dépenses d'un montant de CINQ CENT SOIXANTE-SIX MILLE HUIT CENT TRENTE-TROIS DOLLARS (566 833,00 \$) relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

10.2 Autorisation à effectuer des transactions auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec

2024-118

résolution no 2024-118

IL EST PROPOSÉ par Mélanie Cyr

APPUYÉ par Rock Lamontagne

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil de la municipalité du canton de Westbury autorise le directeur général par intérim, M Jean-Charles Bellemare ou le contremaître des travaux publics, M Luc Ménard, à effectuer pour, et au nom de la municipalité, toutes transactions relatives aux immatriculations des véhicules appartenant à la municipalité auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec.

ADOPTÉE

11.0 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

11.1. Remise des bourses reconnaissances aux étudiants 2024

CONSIDÉRANT QUE la remise des prix aux élèves méritants ayant obtenu leur diplôme se fera en 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE la remise des prix pourra être faite avec un accompagnateur et les responsables de l'école et de la caisse;

2024-119

résolution no 2024-119

IL EST PROPOSÉ par Pierre Reid

APPUYÉ par Mélanie Cyr

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le paiement de 100\$ aux élèves finissants 2024 et que la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François offrira une contribution de 150\$ par élève membre.

ADOPTÉE

12.0 **DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS**

SUIVIS DES MEMBRES DU CONSEIL ET DE L'ADMINISTRATION	
Conseillère no.1 : Mélanie Cyr	- Pas de sujets pour le moment.
Conseiller no.2 : Sylvain Hébert	- Pas de sujets pour le moment.
Conseillère no.3 Claudia Gilbert	- Prochaine rencontre des loisirs à la mi-septembre
Conseiller no.4: Rock Lamontagne	- Rencontre du comité de voirie le 30 juillet dernier. Suivis à venir.
Conseiller no.6 : Pierre Reid	- Rencontre de la Régie incendie demain.
Maire : Gray Forster	- Rencontre de la MRC du Haut-Saint-François à venir sous peu.

13.0 **INVITATIONS**

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim fait un résumé des invitations reçues à la municipalité.

14.0 **VARIA**

Aucun sujet n'est abordé.

15.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Nom du/de la citoyen/ne	Sujet
Fernand Poulin	- Internet haute-vitesse - Camions
Denis Veilleux	- Ventes pour taxes - Sécurité publique
Cédéric Ménard	- Problème d'eau sur Angus Nord
Pierre Blouin	- Camions - Croix de chemin

16.0 **FERMETURE**

CONSIDÉRANT QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, ont été traités;

2024-120

résolution no 2024-120

IL EST PROPOSÉ par Rock Lamontagne

APPUYÉ par Claudia Gilbert

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit fermée.

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 20:05.

Je, le soussigné, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Gray Forster
MAIRE de Westbury

Jean-Charles Bellemare
Directeur général et greffier-trésorier par intérim